

Appel de candidatures – Possibilité de mobilité à Middle East Technical University (METU)

Établissement hôte : Middle East Technical University (METU)

Pays d'accueil : Turquie

Type de financement : Erasmus+

Mobilités disponibles : 2 possibilités de formation pour le personnel

Critères d'admissibilité particuliers : Les candidats doivent travailler dans les domaines de la coopération internationale, de la mobilité des étudiants / du personnel et / ou des services d'appui offerts aux étudiants internationaux.

Dates du séjour de mobilité : 1 au 5 juin 2020

Date limite : 6 décembre 2019

Cet appel a pour but d'offrir la possibilité à 2 membres du personnel administratif de l'Université d'Ottawa à participer à la *Semaine internationale du personnel* à Middle East Technical University, Turquie du 1-5 juin prochain.

À propos de la *Semaine internationale du personnel* à METU

Cet événement d'une semaine est dédié à l'échange d'expériences et de meilleures pratiques dans les domaines de la coopération internationale, la mobilité internationale et les services d'appui offerts aux étudiants internationaux. Pour les 4 éditions précédentes de l'événement, METU a accueilli des partenaires provenant de plus de 20 pays à travers l'Europe, le Moyen orient, l'Asie, et les Amériques.

Plus d'informations à propos des activités planifiées pour l'édition de 2020 seront publiées prochainement. Entretemps, les programmes des événements antérieurs sont disponibles :

- [Re-thinking Internationalization: 17-21 juin 2019](#)
- [Overcoming Challenges in Internationalization: 9-13 juillet 2018](#)
- [International Week by the International Cooperations Office: 17-21 juillet 2017](#)
- [Forging Ties, Building Bridges: 1-5 mai 2017](#)

À cause du contenu de la *Semaine internationale du personnel* à METU, les candidats doivent travailler dans les domaines de la coopération internationale, de la mobilité des étudiants / du personnel et / ou des services d'appui offerts aux étudiants internationaux afin d'être éligible.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature doivent répondre aux critères suivants :

- être **membre régulier employé à temps plein du personnel de soutien** de l'Université d'Ottawa ;
- travailler principalement dans les domaines de la **coopération internationale, de la mobilité des étudiants / du personnel et / ou des services d'appui offerts aux étudiants internationaux** ;
- ne pas avoir déjà participé à une édition précédente de la *Semaine internationale du personnel* à METU ;

- posséder un minimum de niveau B2 en anglais.

FINANCEMENT

Les participants sélectionnés reçoivent de l'**aide financière** pour couvrir les coûts engagés durant la période de mobilité ainsi que de l'aide financière pour couvrir les frais de déplacement, comme précisé ci-dessous :

1. **Contribution aux frais de subsistance** : Le montant est fixé selon le pays de destination et la durée du séjour. L'aide financière est déterminée par groupe de pays, en fonction du coût de la vie. Pour METU, cela équivaut à **140 EUR par jour pour le personnel**. La période de financement maximale est de 5 jours (en plus de deux jours de déplacement).
2. **Contribution aux frais de déplacement** : Le montant est calculé en fonction de la distance entre l'université d'attache et l'université d'accueil. Ce montant est de **1500 euros** pour une mobilité entre Ottawa et Ankara.

Nota : le participant sélectionné est responsable d'acheter son propre billet ; il sera remboursé par METU au début de la mobilité.

METU doit verser les contributions mentionnées ci-dessus, selon les conditions convenues par le participant et METU en tant qu'établissement hôte.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les demandes doivent inclure :

- Un **CV** en anglais ;
- Une **lettre de motivation** en anglais ou français expliquant, par ex. ce que vous contribueriez à la Semaine internationale du personnel à METU ; pourquoi vous êtes le meilleur candidat ; comment ce séjour de mobilité en particulier est pertinent dans votre poste et département actuel ; comment cette mobilité contribuerait à votre développement professionnel à l'uOttawa, etc. La lettre peut contenir toute information jugée pertinente par le membre du personnel (compétences notables, champs d'intérêt, statut socioéconomique précaire, etc.) ;
- Une **lettre d'autorisation** du superviseur immédiat en anglais ou français ;
- Une **ébauche du plan de mobilité** : détaillant vos objectifs, le plus-value de votre participation (pour les objectifs institutionnels et les stratégies d'internationalisation de l'université d'attache et de l'université d'accueil), tout résultat ou impact attendu (pour vous-même, votre département, votre université d'attache / d'accueil, etc.). Veuillez svp utiliser le gabarit (en anglais): [Erasmus+ staff mobility proposal - Training](#).

Date limite pour présenter une demande :

Tout candidat doit envoyer sa demande complète par courriel à Janine Denis Gonzalez à uointl@uOttawa.ca avant le **6 décembre 2019 à 23 h 59**.

ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience professionnelle (CV) : *20 points*
- b. Lettre de motivation : *40 points*
- c. Plan de mobilité proposé : *40 points*

La priorité sera accordée aux membres du personnel **qui n'ont pas encore effectué** un séjour de mobilité avec le financement d'Erasmus+.

Suite à l'évaluation des candidatures et la sélection de deux candidats par le comité de sélection impartial, le Bureau international d'Ottawa nominera les candidats sélectionnés à METU. Les candidats sélectionnés devront ensuite soumettre une courte demande auprès de METU pour son approbation finale.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le nombre de séjours de mobilité offerts dans le cadre de cet appel reflète le financement accordé par la Commission européenne à METU et est basé sur l'accord interinstitutionnel signé entre l'Université d'Ottawa et METU en Turquie.
2. Les participants admissibles doivent maîtriser les domaines de connaissances indiqués dans l'accord interinstitutionnel signé par l'Université d'Ottawa et METU aux fins du présent appel.
3. Toutes les activités faisant partie du contrat d'enseignement ou de travail, ou de l'entente d'apprentissage entre les universités participantes seront reconnues par l'université d'origine.
4. En tant qu'université d'envoi, l'Université d'Ottawa est responsable de recommander les participants sélectionnés à METU.
5. L'Université d'Ottawa doit publier cet appel sur son site web ainsi que le nom des candidats retenus une fois le processus de sélection terminé.
6. Les participants doivent souscrire à l'entente de mobilité fournie par l'Université d'Ottawa et METU, ainsi que suivre toutes les étapes requises par ces établissements afin de participer au séjour de mobilité.
7. Une fois le **document d'admission signé**, le participant **est alors tenu** d'effectuer le séjour de mobilité accordé. Les participants qui se retirent du programme après avoir signé le document seront pénalisés s'ils soumettent d'autres demandes dans le cadre de programmes d'assistance ou de mobilité internationales de l'Université d'Ottawa, sauf en cas de force majeure.